Margarine beurrée et lait bleu !

— Alois Delovil, marchand de beurre à Hoeselgheim, est venu mettre en vente sur son marché du beurre margarine à 80 %.

Par défaut le Tribunal lui a infligé 8 mois de prison et 500 francs d'amende.

— Pierre Mavel, 34 ans, marchand de lait, rue Gambetta, 53, à Hellemmes, avait vendu à un plaintif du lait mouillé à 10 %. Il s'en défend avec énergie et pour démontrer son système de défense, le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

Défenseur : Me Cointeville.

— Il est établi que Désiré Perot, cultivateur à Lumpin, a vendu du lait mouillé à 10 %. Pourtant il ne serait pas surprenant que ce mouillage soit le fait de son fournisseur, mais la preuve n'en étant pas rapportée, Perot est condamné à 100 francs d'amende.

Défenseur : Me Sprint.

— Une marchande de beurre de Dottignies (Belgique), Mme Elise Farvacque, qui a vendu dans l'arrondissement de Lille du beurre margarine à 80 %, s'est vu infliger 1 mois de prison et 500 fr.

— J.-B. Meurisse, cultivateur à Annappes, vendait sous le nom de lait pur, du lait écrémé à 10 %. Il prétente contre cette inculpation et prétend livrer le lait tel que le lui livrait son fournisseur.

Sin délibéré.

Défenseur : Me Maurice de Leuvreyne.

Les méfaits de l'automobilisme

M. Pierre Molle, 28 ans, industriel à Roubaix, 23, rue Desmarets, est un automobiliste très expérimenté. Néanmoins il lui est arrivé le 27 mai dernier un accident dont les conséquences furent peu graves, précisément grâce à son sang-froid. Il confondait son auto dans la rue Jouffroy, lorsque survint une affaire de cœur. Arrivé quand un cycliste, Edmond Bazet, représentant, rue Rocroy, 50, débouche de cette rue dans la rue Jouffroy. M. Molle freina vigoureusement, mais en voiture ayant dérapé, le cycliste fut renversé par l'arrière de la voiture et quelque peu contusionné.

Le Parquet impute à l'excès de vitesse de l'auto la cause de cette rencontre et c'est dans ces conditions que M. Molle fut condamné hier à 100 fr. d'amende.

Défenseur : Me Fauchille.

Un délit impossible

La prévention reprochait à Auguste Dedecq, brasseur à Roncq, d'avoir acheté un vétérinaire à un jeune homme de 20 ans sans y être autorisé par le père et la mère du jeune homme. Il se trouve que ce jeune homme n'a plus son père et grâce à quoi l'on ignore même s'il a un tuteur. Enfin Dedecq n'est pas brasseur, c'est sa femme qui tient le commerce et qui reçoit la visite des mains de l'enfant. Il s'agissait donc là d'un délit impossible. C'est ce qu'a exposé Me Maurice de Leuvreyne après plaidoirie duquel Dedecq a été acquitté.

Question d'interprétation

On ne sait pas encore si Charles Lamarq qui a 20 ans, est un malique, un violent ou un voleur. Ce que l'on sait, et qu'il ne nie plus, c'est que dans la soirée du 24 mai, vers 6 heures, il est entré dans le café de la femme Bicolle à Templemars, de Roncq, et qu'il s'est jeté sur elle, lui bousculant de lèvres enchymosés. Voulait-il, comme le dit la victime, commettre un vol ou simplement rançonner cette cabaretière. Il ne ressort aucun renseignement en conversation générale avec cette cabaretière.

Celle-ci ne le croit pas, cependant toutes les personnalités de la cause méritant en faveur de la jeunesse du prévenu, il a qui le Tribunal a infligé pour compte, et rien que pour cela, 1 mois de prison.

Défenseur : Me Adam.

MIDDELKERKE, Digue de Mer (20 minutes d'Ostende). Pour acheter ou louer, adressez-vous à Mme Fl. ROETENS, agence immobilière. Renseignements gratuits. Tél. n° 91. no.3697

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAICHIR
immédiatement et agréablement
PRENEZ
Du BANYULS-TRILLES à L'EAU
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE
DEMANDER
un TRILLES à L'EAU
et exiger l'étiquette sur la bouteille
7968

Cabaretiers !!!
Nettoyez vos Tuyaux !
vos pompes, votre verrerie de débit à l'OZONITE. Dépositaire général pour la gros : F. LANDOUZY, 57, rue de Wasemmes, LILLE. En vente chez les principaux Epiciers et Droguistes. 3576

EAU GORLIER Adoucit la Peau, donne au teint Fraîcheur et Velouté
Flacon 2f50, 6f50, 10 fr. Pain Perfect. Imperméable. 577

Sports et Jeux

HIPPISME

COURSES DE DOUAI

2e Réunion, 26 juin 1910

Prix d'Elé. — Steeple-chase militaire, 2e série. — Poplolly à M. Fèvre — Gastraigie à M. Roman — Morétin à M. O. Niel — Loiseiel à M. Le Clerc — Les Granges à M. Berodi — Miremont à M. de Chabanne — Sémophire à M. Duseigneur — Chamosis à M. Firion — Soulotine à M. de Messas — Bâtida à M. Toutée — Présendant à M. Roux — Habara à M. T. Supper — Roncas Blanc à M. Chabert — Béguinette à M. de Théry — Cher Ami II à M. Andrieux — Volontiers à M. de St-Didier — Calvados II à M. Lancremon — Intrépide à M. Lebagre — Dour à M. Degorge — Chaumière à M. de Lespée — Beaucaire à M. Berther — Idée II à M. Rodez — Bellerie III à M. de Cossé — Vénus VI à M. de Malherbe — Omnium à M. de Nouaillan — Anaïele à M. de Bellegarde — Blue Dye III à M. de Ceux — Rix à M. Legrand — Gamine II à M. P. Bauzil — Tiburet à M. Godeau.

Prix de la Société des Steeple-chasse de France. — Régionale, 3e série. Haies 2800 m. — Gladys à M. O. Rodez — Angéline à M. L. Boseng — Kelly III à M. A. de Bellegarde — Messenger Boy à M. R. Mallarme — Hespéride à M. G. de Messas — Noël II à M. A. Draghici — St Ferréol à M. H. de Mumm — Hoquet à M. P. Siméon — Hermès à M. Lalond — Diadain à M. Aren-Sejon — Fol Amour II à M. Bara — Querelleuse à Mme de Fregnier.

Prix des Dames. — Steeple chase militaire, 1re série. — Tabellion à M. Favre — Morétin à M. O. Niel — Rexer à M. de Rochemontel — Miremont à M. de Chatelperron — Chamonix à M. Firion — Paletin à M. de Massas — Bel à M. Butte — Bâtida à M. Toutée — Than II à M. L. Bauzil — Prexéléda à M. Broudchoux — Douceur Blanc à M. Chabert — Lowland Lad à M. Scherer — Lebonne à M. Degorge — Dart à M. Degorge — Beaucaire à M. Berthel — Idée II à M. Rodez — Paturale à M. Demer — Rip à M. Legrand — Bayardard à M. Mortureux — Blue Dye III à M. de Ceux — Audacieux à M. Marquet — Omnium à M. de Nouaillan — Bellond III à M. de Cossé — Baleine III à M. d'Ogein.

Prix de la Ville de Douai. — Steeple chase handicap, 3e réclamer, gentlemen et jockeys, 4000 m. — Zéphir II à M. Deloyer — Rot Fou à M. V. P. Danger — Papyrus à M. R. Tenwick — Hyous à M. de Lozé — Bambino II à M. R. Lelièvre — Marfond à M. V. de la Hille — Contre-à-Cœur à M. le Comte A. Niel — Gavarni à M. Ed. Lefaure — Croace à M. Mallarme — Manscor à M. le comte de Broglie — Numismate à M. P. Bauzil — Fol Amour II à M. Bara.

Prix de la Seine-Cayenne. — Factueuse à M. Verriest — Génon à M. Haron de la Tronche — Violette à M. Ghagnière — York à M. Cardon — Fanion à M. Lièvin — Flandre à M. Malin — Elna à M. Torck — Avenir à M. Feitz — Francesca à M. H. Lefebvre — Gaulotte à M. de Wazières — Origny Wilfrar à M. Choquet — Ben Rhods à M. Lamarcy — Darnetal à M. Barthels.

Prix du Conseil Général. — Galathée à M. Leroux — Mela à M. Haras de la Touche — Flottant à M. Cardon — Tempête à M. Bonte — Gaîté II à M. de Chauvenet — Dragonne à M. Godet — Fregat à M. Verriet — Eglantine à M. Deroisy — Hélotes à M. Costenobel — Jamin à M. Caroulle — Francesca à M. H. Lefebvre — Hardiesse à M. de Wazières — Qualitate à M. Choquet — Véronique à M. Labaisée.

A Saint-Amand. — Le concours hippique international qu'organise annuellement, dans l'établissement Thermal, la Société Hippique de St-Amand prenait d'ailleurs le dimanche 26 juin son habituel succès.

Cours dans un parc encadré de verdure et qui se prête admirablement au sport hippique, ce concours commencera à 6 heures précises. En voici les diverses épreuves :

1° Prix des Cécoles : chevaux appartenant à des propriétaires habitant le département du Nord et n'ayant jamais remporté de prix autre que celui des Ecoles.

2° Concours d'attelages de maîtres.

3° Concours de chevaux de selle.

4° Prix de la Société forestière des eaux et bouse de Saint-Amand. — Gentlemen. — Concours pour chevaux montés par un gentleman ou par un officier portant l'habit rouge ou la jaquette noire ou la tenue d'un équipage de chasse confiné. Obstacles de 1 m. 10 à 1 m. 30 et la rivière.

6° Prix de la Société Hippique. Officiers. — Concours pour chevaux inscrits sur les contrôles de l'armée, sautant tous les obstacles, montés par un officier en tenue ; obstacles de 1 m. 10 à 1 m. 30 et la rivière.

6° Concours de saute par 2, 6 obstacles : barre et haie. — a) officiers ; b) gentlemen.

Les engagements pour les épreuves de 1 à 5 devront indiquer le nom, la robe, le sexe du cheval engagé, le nom du propriétaire et celui du cavalier. Ceux pour la 2e épreuve demeurant la dénomination de la voiture et le nom du propriétaire. Ceux pour la 6e épreuve, seuls, seront reçus au bureau du jury. Tous les autres, de 1 à 5 seront reçus jusqu'au 25 juin à midi par M. Hector Legru, secrétaire, 11, avenue du Clos, à Saint-Amand.

CROSS-COUNTRY

Match Dill Douai-Lille

Le fameux match annoncé depuis quelques jours entre MM. Léon Pelerin et Arthur Becquard a eu lieu hier samedi 18 courant, sur le parcours Douai-Lille. Le départ a été donné à 3 heures 5 par notre sympathique sportsman Paul Parent, ancien champion cycliste de Lille du Pas-de-Calais. Le comte n'a guère présenté d'intérêt qu'à partir de Pont-à-Marcq où quelques dommages ont été tenus de part et d'autre mais sans résultats. A Pont-à-Marcq les coureurs ont atteint environ 4 à 4 h. 30. Le contrôle était partiellement tenu par M. César Leroy. Le train s'acéléra ensuite jusqu'à la porte de Douai où Becquert définitivement lâché et irrémédiablement battu abandonna aux grands regrets de ses nombreux partisans.

A 6 heures 34 exactement Léon Pelerin traversait la ligne d'arrivée au milieu d'une foule considérable qui par ses témoignages de sympathie lui fit oublier les fatigues de ce dur exploit.

Malgré une température sénégalienne Pelerin a accompli les 34 kilomètres du parcours de Douai au siège du C. C. F. V. L. en 6 h. 29', ce qui représente en moyenne 30 k. 500 à l'heure à la marche.

La réception a revêtu un caractère tout à fait amical.

M. Lecroart, secrétaire du C. C. F. V. L. a félicité les concurrents en termes très élégants et a remis au gagnant la médaille d'or offerte par les sportsmen fidèls MM. Barbeut, Leroy et Brunel, ainsi que les 300 francs offerts par le Comité et où valeur une médaille d'argent, don de M. Jules Verriest.

Paul Wakane, 45 ans, membre du C. C. F. V. L. a effectué tout le parcours en 3 h. 45 m., performance digne d'éloges pour un sportsman de cet âge.

Un match non moins intéressant se disputera dans un mois sur la même distance.

CYCLISME

LE TROPHÉE DE FRANCE

Les arrivées de la grande demi-finale du Nord de la France auront lieu Dimanche 16 juin au Parc de Barbieux. — A cette occasion une magnifique réunion est organisée au Vélodrome.

La demi-finale du Trophée de France, la grande épreuve nationale des coureurs indépendants, qui se terminera demain sur les 233 mètres du si glorieux Vélodrome du Parc de Barbieux provoque dans toute notre région un extraordinaire intérêt. Et cela pour les raisons suivantes :

C'est que nos hommes en présence sont tous des coureurs de valeur puisqu'ils se classèrent les premiers des éliminatoires du Nord, de l'Aisne, des Ardennes, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise. De plus parmi les grands favoris de cette épreuve, plusieurs sont très connus de nos sportsmen : Verdick, Béhague, Castelain, Debève, de Roubaix, Sadi Brioud, de Cambrai, sont en effet des partenaires certains qui opposeront aux coureurs d'ailleurs un plus vif, un plus parfait jeu, quels Wirtz, l'ex-champion de France amateurs, et Jules Mallet, de Saint-Quentin — une résistance acharnée. Le parcours de 300 kilomètres environ, comprenant toute notre région : Roubaix, Armentières, Haubourdin, Quesnoy-sur-Deûle, est, c'est encore là une particularité qui vaudra certainement à la demi-finale du Trophée de France un succès sans précédent.

Le départ de la journée aura lieu à 17 heures à la Laiterie du Parc de Barbieux à Roubaix. L'arrivée se fera au Vélodrome du Nouveau Boulevard où les concurrents auront trois tours à courir.

A l'occasion de cette épreuve la direction du Vélodrome roubaisien du Parc Barbieux a décidé un programme d'un énorme intérêt que nous nous voudrions de ne point publier : Course d'amateurs ; Doublemétique, champion du Nord, Demeile, Dupuis, Martel, Blondel. — Course internationale professionnelle. Sont engagés : Comès, Bader, Carrapezzi, Meunier, Marcelli, Legrand, le père Spale, Lagrave, Pélée, Delahaye, Bertrand, Carpentier, Michiels, Pennequin, Belplace, etc. — Course de motocyclettes. Sont engagés : Deneuver, Guignard Renier, Baudesque, Hardy, Couvreur, Delaplace, critérium de l'heure fonctionnera pédalant Wellington pacemaker du monde, Robert, Donzé, Mercier, Bosque, Boussemart.

Ne serait-il pas oiseux de vanter davantage l'intérêt passionnant d'une telle réunion. La course de vitesse internationale avec les trois grands cracks Comès, Morrell et Bader contre des sprinters comme Carapezzi, Bouteiller, Meurger, Marcelli, etc. ; peut être qualifiée de sensationnelle ; quant à la course de mote, étant donné le nombre extraordinaire d'engagements et la valeur des « démons » en présence, elle sera tout simplement l'épreuve la plus émotionnante qui ait été jamais courue à Roubaix.

Cette splendide réunion commencera à 6 heures. Le prix habituel des places est maintenu.

Course Vélocipédique du 10 juillet à Tourcoing. Lévrin aller et retour, 69 kilomètres environ, 1er prix, une bicyclette Alcyon bleue (course), 19 prix aux suivants. Des primes supplémentaires seront décernées aux coureurs, il y aura handicap pour les coureurs ayant obtenu des premiers prix.

Les engagements seront reçus café du Cycle tenu par Henri Caille, cycles, Tourcoing.

CHIENS RATIERS

A Fives-Lille. — Le Club Ratier l'Avenir organise pour le Dimanche 10 Juillet, un grand concours international. Il y aura 300 fr. de prix pécuniaires en une seule catégorie. Le mise sera fixée à 7 fr. Le part mutuel et poules facultatives seront installés.

Le Club lance un défi de 10 rats avec le chien Garçon à M. Surquin contre n'importe quel amateur. La partie se jouera le jour du concours. Condition et enjeu à débattre. Pour le défi et renseignements écrire : Au club Ratier l'Avenir, chez M. Surquin, successeur à M. Dempeqin, rue Pierre-Legrand, 268, Fives-Lille.

COMBATS DE COQS

A Fives-Lille. — Dimanche 19 juin, salamiant du « Coq Gaulois », 102, rue Malence, concours de coqs de bout poids. 9 fr. 50 pour 10 francs. Mise au parc à 3 heures.

VÉRITABLES
GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK
Contre la CONSTIPATION — Ses Effets et Suites
367

GAZ (Appareils aut. — Cie Continentale du Gaz. Magasin d'exposition, rue Esquermoise, 78. Appareils d'éclairage, chauffage et force motrice par gaz, vente, location, vente à terme, inst. gratuite. 7978

BULLETIN THEATRAL
Musical et Orphéonique

LES CHANSONS DU SOLDAT

Nous ne savons rien de très nouveau concernant les tentatives de la commission instituée par M. le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. Mais nous supposons que les concurrents ne manqueront pas.

Cependant, il n'est pas toujours aisé à un compositeur de rencontrer des collaborateurs ayant le talent de la versification.

Il faudrait peut-être ouvrir, d'abord, un concours de paroles.

Mais nous croyons que le but n'atteindre serait plus sûr et surtout plus rapide.

Quoi qu'il en soit, on a la ferme intention au Ministère de la Guerre, de doter nos soldats d'un répertoire mieux approprié à notre caractère de bons Français et de remplacer un tas d'inepties ou de trivialités par le recueil des bonnes qualités.

D'avance, nous applaudissons et des deux mains.

***

Le concours de la ville de Reims des 14 et 15 août 1910, sera un véritable triomphe pour l'art musical populaire, s'il faut en juger par les deux cents adhésions de sociétés qui sont parvenues au Comité d'organisation.

La ville de Bétheme n'a rien négligé, elle, non plus, pour donner au concours de musique qu'elle organise pour le dimanche 28 juin courant, tout le relief artistique aux amateurs sérieux d'entendre et de juger de bonnes phalanges musicales.

Le Comité d'organisation du Festival et de l'Harmonie internationale de Condé nous prie d'informer les sociétés musicales qui avaient reçu [illegible] que le [illegible] juillet 1910, que [illegible] sociétés à une date ultérieure [illegible] Concours qui auront lieu le même jour.

Notre excellent ami M. Amédée Reuchsel, de Lyon, vient d'écrire une Sonate pour grand orgue ; cette œuvre magistrale est une page de haute inspiration, aux développements captivants et riche de combinaisons de timbres. C'est dire que sincèrement d'être mis en belle place dans la *Bibliothèque organistique*.

***

Dans notre précédent Bulletin, nous parlions de certaines modifications à apporter aux concours de musique. Ces observations nous ont valu l'approbation d'un grand nombre de musiciens. Cependant, nous pensons utile de compléter ou plutôt de préciser ici ce que nous avons dit au sujet de la publication des « Comptes rendus des favorables ».

Nous n'avons pas voulu dire qu'il ne fallait publier que les « Comptes rendus favorables » ce serait assurément sur les droits de la bonne critique ! Mais dans notre idée, nous sommes d'avis que les observations « sévères et judicieuses » devraient être adressées « personnellement » au chef ou au président de la société en cause. Et, en aucun cas, il ne faudrait livrer ces observations à la publicité. En effet, il arrivera sans à gêner dans l'exécution pour permettre aux sociétaires des jurys orphéoniques de rédiger les comptes rendus de façon à satisfaire entièrement le désir et légitime du public.

Ainsi donc, il importerait en l'occurrence, de garder scrupuleusement le secret professionnel, surtout quand il s'agirait de signaler les défauts ou les imperfections parfois par trop apparentes de certaines sociétés.

Pour nous résumer, c'est dans le sens précité que nous avons toujours démontré au sein des congrès de la Fédération musicale de France la possibilité que les conseils, si précaux, si utiles, traînant d'artistes exécutoires et dont la compétence ne pourrait être mise en doute par personne. Mais, chaque fois, donnés d'une manière absolument privée, en ayant soin encore de prendre la minutieuse précaution de ne point décourager le bonne volonté d'aucune de ces vaillantes et belles phalanges artistiques, si leurs décisions ont estimables obéis.

Emile DELETRAZ.

PROGRAMME DES SPECTACLES

Grande Petite rue Esquermoise. — Rajourd'hui matinée à 4 h. et soirée à 8 h. 3/4. Programme intéressant. Grand succès pour le *Reflet du Vol*, pour l'*Ancien Détenu*, drames habitement charpentés. — Grande hilarité pour les amusantes scènes comiques l'*Idée de Prêtrit* jouée par M. Prince et Mlle Mistinguett, et l'ex *pendeur Atlantel* jouée par M. Max Linder. — Actualités de la Semaine dans Pathé-Journal. — *Le Bolide-Mirte* [illegible] du Diable. — Voyage à [illegible]. 3848

T. I. I. Cadeau Gratis aux Galeries Lilloises. 3848

Brasserie Flandrienne, Grande Place du Théâtre, Lille. — NOUVELLE DIRECTION. J. Van Coffert, directeur-propriétaire. — Ouverture tous les jours, matinée de 4 à 7 heures ; soirée, à 8 h. ½ : Spectacle-Concert.

Grand Music-Hall
Nombreuses attractions
Orchestre complet sous la direction de M. O. Lisa.
Entrée libre en semaine. — Dimanche et fêtes, entrée : 10 centimes. 3840

Nouveau Rapport de Wattrelos

Le rapport suivant prouva que les Pilules Foster produisent non pas une amélioration passagère, mais une guérison durable.

« Le 15 mars 1908, M. A. Demeyère, débit de tabac, 8, rue du Bureau, à Wattrelos, nous disait : « Malgré les soins et les remèdes, je souffre de dans dont le souffrais depuis quatre dizaine d'années et était tant aggravé que j'en étais arrivé à ne plus pouvoir me courber ou me redresser. Au lit, aucune position n'était supportable ; le matin j'étais exténué et j'avais peine à me mettre en train. Mes urines étaient difficiles, irrégulières et je ne savais plus que faire lorsque je me décidai à essayer les Pilules Foster (vendues à la Pharmacie Leclercq, 16, Grande-Place, à Lille, et à la Pharmacie Lovisy, à Roubaix). Dès le début je reposais beaucoup mieux ; peu à peu les douleurs passaient et je devenais plus alerte. Au bout de trois semaines, j'étais à l'aise et pouvais m'occuper de mon commerce sans fatigue ».

Le 16 août 1909, M. A. Demeyère nous répète :

« Depuis plus de trois ans, je n'ai jamais ressenti la plus légère atteinte de douleur. Je ne saurais trop recommander ce précieux remède qui m'a si radicalement guéri ».

Mal de dos, douleurs dans les reins et bas-ventre, urines difficiles, vertiges, rhumatismes, hydropisie, tous ces symptômes d'une affection des reins exigent des soins immédiats à plus ou attendre, plus les complications seront redoutables. Les Pilules Foster sont un remède spécial et rapide contre tous les désordres aussi bien du côté des reins que de la vessie.

Toutes pharmacies en général. (Exiger la signature « James Foster »). 3 fr. 50 la boîte, 10 francs les six ou franco contre mandat spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. — 15. 8165

LA HERNIE
et les Déplacements des Organes

La Méthode VUACHET, de Paris, est la seule pratique, efficace et sérieuse

La Hernie est une infirmité très répandue dans la classe laborieuse, en effet, cultivateurs, commerçants, ouvriers (hommes, femmes et enfants) sont sujets à en être atteints. Bien souvent mal conçues par un mauvais bandage en acier qui torture et fait souffrir le malade, augmente la hernie, et amène souvent de graves accidents. C'est pour remédier à ces graves inconvénients que M. VUACHET, le grand spécialiste de Paris, a trouvé après de longues et laborieuses recherches, l'appareil AIMANT RADIATEUR et SANG REMONT. Grâce à son extrême souplesse et à la puissance de sa contention, le blessé peut se livrer aux plus durs travaux sans crainte d'aucune gêne, et par les courants aimantés procure un soulagement immédiat et une guérison certaine en quelques mois, et le malade même atteint depuis plusieurs années par la hernie revient aussi robuste qu'avant.

Appareils spéciaux pour toutes les difformités du corps.

CEINTURES PERFECTIONNÉES POUR LES DÉPLACEMENTS DES ORGANES ET DE MATRICE CHEZ LA FEMME

Nous engageons nos lecteurs et lectrices atteints de ces affections de venir voir ce renommé spécialiste qui reçoit gratuitement de 9 heures à 5 heures et fera lui-même l'application de ces nouveaux appareils sans ressort brevetés.

On se rend à domicile sur demande.

Valenciennes, Hôtel du Nord, le 19 de chaque mois.

Avesnes, Hôtel du Nord, le 20.

Cambrai, Hôtel Charlet et Buffet de la Gare, le 21.

Le Cateau, Hôtel du Nord, le 22.

Somain, Hôtel Bourlet, 5, Place de la Gare, le 23.

Cambrai, Hôtel du Moulin Blanc, Place de la Gare le 24.

Douai, Hôtel de France, le 25.

Douai, Grand-Hôtel, le 26.

Lillers, Hôtel du Commerce, Place de la Gare, le 27.

Bethune, Hôtel des Quatre-Fils Aymon, le premier lundi de juillet.

Béthune, Hôtel du Commerce, le premier mardi de juillet.

Saint-Pol, Hôtel du Commerce, le premier mercredi.

Saint-Pol, Hôtel du Tricolore, le premier jeudi.

Paris, 15, rue de Trévise, tous les lundis, tous les mardis. 3877

Cours et Conférences

Ecole [illegible] Lille

Dimanche 19 juin, à 3 heures, au Cercle Mathieu, conférence par M. le chef d'escadron brevet de l'Hautier, du 27e d'artillerie, sur : l'Artillerie en liaison avec les autres armes.

KERMESSES

19 juin. — Sacré-Cœur-Lille, Wattrelos, Wervis, Bondues, Enscrème-en-Weppes, Linselles.

26 et 27 juin. — Lille (fêtes communales).

INDUSTRIE-COMMERCE

COSSETTES DE CHICORÉE

Lille, 18 juin 1910.

Voici l'état comparatif des exportations générales de la Belgique des huit premiers mois de cette campagne avec les mêmes mois de la campagne précédente : 1909-1910 : 32.066.366 ; 1908-1910 : 37.255.832.

La lecture de ces statistiques indique, comme on l'a annoncé le mois dernier ici même, que le marasme n'est encore accentué pendant le mois de mai et que la diminution des ventes à l'exportation atteint près de cinq millions de kilos.

Cette diminution est dû plus forte et la France. Seulement exception aux autres pays, n'avait pas reçu un million-neuvain mille kilos de plus pendant la même période, en achetant en Belgique 3.605.244 kilos, tandis que l'an dernier elle n'y avait pris que 6.544.584 kilos.

Tout prévoir qu'il y aura encore un déficit pendant le mois de juin, quand on envisage la médiocrité des affaires et le chiffre des sorties de juin 1909, qui a été de près de trois millions de kilos.

Par contre, la chicorée en poudre est fort demandée et la France a expédié en Belgique 352.565 kilos contre 202.794 en juin 1909.

LAINES

Marché à Terme du 16 juin 1910

Laines peignées (type unique)

Bombaix [illegible]

[illegible] 0.805 ; juillet 0.475 ; août 0.025 ; septembre 0.05, octobre 0.00.

MARCHE DE SAINT-OMER

du Samedi 18 juin 1910

12 vaches de 450 fr. 1.500 fr. — 6 hectolitres blé blanc de 17 à 17.50 — 16 hect. avoine de 10 à 10.50 — 8 hect. hivernage de 22 à 24 fr.

700 moutons pommes de terre de 6 à 7 fr.

Beurre de 2.30 à 2.50 le kilo.

Œufs de 2.00 à 2.60 les 26.

Volailles 1re qualité, 5.25 à 7.50 ; 2e qual., 4.50 à 6.50.

MARCHE AUX BESTIAUX D'ARRAS

du Samedi 18 juin 1910

Vente très active sur les halloires de qualité, vente plus difficile sur les autres sortes.

On avait amené environ 850 vaches, génisses et taureaux.

Les bonnes et forte halloires à terre ou fraîche vêtes ont vendu de 540 à 640 fr., plusieurs ont été vendues 700 et 725 fr. Le Boulonnais et le Saint-Poloise de 480 à 540 fr. et le Picarde de 300 à 400 francs.

Les bêtes à nourrir maintenant leurs cours. De la vente de 5 fr. 75 à 6 fr. 25 le kilo vivant.

Le cours du gras se maintient. On a vendu de 6 fr. 70 à 6 fr. 85 le kilo vivant pour bonnes et qualité.

Cours officiels de la Bourse d'Arras

du samedi 18 juin 1910

HUILES	Disp.	Cour.	Juin		Mars	
Œillette surf. (91 k.)	[illegible]	[illegible]	—		[illegible]	
Pavot à œuf.	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
Pavot fraîche.	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
Colza de pays.	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
Colza	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
Lin des Indes	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
Lin d'Agnetz	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
Lin de Flandre	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
Cameline	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
Cameline (Inde)	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
Extrême	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	

Tourteaux de graines étrangères (les 100 kilos)

Pavot	[illegible]	15	[illegible]	12	[illegible]	12 20
Colza jaune	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lin	[illegible]	18 10	[illegible]	18	[illegible]	18 10

Graines (l'hect.)			Graines (l'hect.)		
Blé blanc a'	[illegible]		Œillette n.	[illegible]	
Id. v.	[illegible]		Id. v.	[illegible]	
Blé roux a.	[illegible]		Colza nouv.	[illegible]	
Id. v.	[illegible]		Lin nouv.	[illegible]	
Seigle nouv.	[illegible]		Id. vieux.	[illegible]	
Id. de mon.	[illegible]		Cameline	[illegible]	
Escourgeon	[illegible]		Id. v.	[illegible]	
Id. v.	[illegible]				
Avoine n.	[illegible]	8 [illegible]	Farine tire de colzas	[illegible]	
Id. v.	[illegible]		Id. lre de moulée	[illegible]	
			Bali. » »	[illegible]	

MARCHES DE PARIS

Bourse Commerciale du 18 Juin

DÉPÊCHE DE 1 HEURE 10

Cours du jour	Cours précéd.	Cours du jour	Cours précéd.	Cours du jour	Cours précéd.
Blés		**Farines**		**Avoines**	
Courant	[illegible]	Courant	[illegible]	Courant	[illegible]
Prochain	[illegible]	Prochain	[illegible]	Prochain	[illegible]
J. A.	[illegible]	J. A.	[illegible]	J. A.	[illegible]
1 déc.	[illegible]	1 déc.	[illegible]	1 déc.	[illegible]
Seigles		**Orges**		**Sucres**	
Courant	[illegible]	Courant	[illegible]	Courant	[illegible]
Prochain	[illegible]	Prochain	[illegible]	J. A.	[illegible]
J. A.	[illegible]	J. A.	[illegible]	1 déc.	[illegible]
Colzas		**Pavots**		**Sucres**	
Courant	[illegible]	Courant	[illegible]	Courant	[illegible]
Prochain	[illegible]	Prochain	[illegible]	J. A.	[illegible]
J. A.	[illegible]	J. A.	[illegible]	1 déc.	[illegible]
1 déc.	[illegible]	1 déc.	[illegible]	Cim.	[illegible]

COURS DE CLOTURE

Colzas		Seigles		Lins		Alcools	
Cour.	[illegible]	Cour.	[illegible]	Cour.	[illegible]	Cour.	[illegible]
Proch.	[illegible]	Proch.	[illegible]	Proch.	[illegible]	J. A.	[illegible]
J. A.	[illegible]	J. A.	[illegible]	J. A.	[illegible]	1 déc.	[illegible]
1 déc.	[illegible]	1 déc.	[illegible]	1 déc.	[illegible]	1 proch.	[illegible]
Blés		**Avoines**		**Farines**		**Sucres**	
Cour.	[illegible]	Cour.	[illegible]	Cour.	[illegible]	Cour.	[illegible]
Proch.	[illegible]	Proch.	[illegible]	Proch.	[illegible]	Proch.	[illegible]
J. A.	[illegible]	J. A.	[illegible]	J. A.	[illegible]	J. A.	[illegible]
1 déc.	[illegible]	1 déc.	[illegible]	1 déc.	[illegible]	1 déc.	[illegible]

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 18 juin.

Le Havre, 10 h. — Laines à terme. — Marché calme. — Ventes en hausse.

Décembre 192 ».», août 180.».», octobre 185.50.

Le Havre, 10 h. — Cotons (à terme). — Calmes. Ventes 7100 balles.

Juin	[illegible]	Décembre	77 1/6
Juillet	61 1/2	Janvier	77 [illegible]
Août	60 [illegible]	Février	76 6/8
Septembre	67 1/4	Mars	76 6/8
Octobre	68 1/8	Avril	76 7/8
Novembre	76 3/4	Mai	76 [illegible]

Le Havre, 10 heures. — Cafés à terme. — Ventes à sec sec.

Juin	46 25	Décembre	45.50
Juillet	46 25	Janvier	45.50
Août	46.75	Février	45.25
Septembre	45.75	Mars	45.50
Octobre	45.50	Avril	45.50
Novembre	45.50	Mai	45.25

Le Havre, midi. — Cotons dispon. — Calmes. Ventes 140 balles.

Le Havre, midi — Cafés disponibles. — Calmes. Sans affaires cotées.

Terme. — Inchangé sur la cote de ce matin.

On a vendu 3.000 sacs depuis le précédente dépêche.

Liverpool 10 a. 45. — Cotons disponibles. — Languissants. Ventes probables 8.000 balles. Imp. : 150 balles.

Liverpool 1 h. 30. — Cotons disponibles. — Languissants. Ventes 6.000 balles Amérique.

Futurs. — Hausse et baisse partielle à 5 8-100.

Liverpool, 6 heures. — Cotons. Futurs.

Courant 7 71-100 ; juin-juill. 7 61-100 ; juill.-août 7 59-100 ; août-sept. 7 23-100 ; sept.-oct. 6 77-100 ; oct.-nov. 6 57-100 ; nov.-déc. 6 47-1-100, déc.-janv. 6 44-100 ; janv.-fév. 6 42-1-100 ; fév.-mars 6 40-100 ; mars-avril 6 41-1-100 ; avril-mai 6 41-100 ; mai-juin 6 41-100.

Londres. — Cérèales. Cargaisons arrivées 0 di lo à vendre 6. Sucre brut de betteraves cour. 14 3 j. dito pch.-déc. 11 6 1/4. Tendance soutenue.

Anvers, 5 h. 30. — Laine (cote officielle. — Peignés contrat B : juin 0 80 ; oct. 0 87 ½. Ventes 75.000 kil. Marché calme.

Anvers. — Pétrole. — Calme. — Disponible 19 à août-sept. 19 ».

METAUX

Cuivre — Etain — Plomb — Zinc — Ferraille

Londres, 17 juin.

Cuivre. — Comptant £ 56.10 la tonne ; 127.31 les 100 kilos, hausse. — 3 mois £ 56.10/7 la tonne ; 128.33 les 100 kilos, hausse.

Etain (Straits). — Comptant £ 148 la tonne ; 336 les 100 kilos hausse. — 3 mois £ 148.5/6 la tonne ; 338.91 les 100 kilos, hausse.

Plomb (Espagne). — Comptant £ 13.15/0 la tonne ; 31.72 les 100 kilos, stationnaire.

Zinc. — Comptant £ 26 la tonne ; 58 les 100 kilos, hausse.

Antimoine (Régulus). — [illegible] les 100 kilos, stationnaire.

BOURSE DE LILLE

DU SAMEDI 18 JUIN 1910

Rentes françaises

MINES	16	17	18	19
Alès (Ste)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Amiche	1910	1910	1910	1920
Azin	[illegible]	8450	[illegible]	8480
Bully-Grenay	[illegible